



Programme de formation

Régime juridique des décisions prises au nom de la commune

30/08/2023

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : élus locaux conseillers municipaux

Prérequis : aucun

Objectifs :

Programme :

1- Acte administratif : notion

La hiérarchie des normes ;
Les délibérations adoptées par le conseil municipal ;
les arrêtés pris par le maire.

2- Acte administratif : naissance

La rédaction des actes administratifs ;
Nomenclature administrative ;
Les visas
Les motifs ;
Le dispositif ;
La publicité des actes administratifs : la publication aux registres des actes réglementaires, ou la notification à l'intéressé des décisions individuelles.

3- Acte administratif : vie

Le caractère exécutoire de l'acte administratif ;
Le contrôle de la légalité ;
Les actes soumis à l'obligation de transmission ;
Les actes non soumis à l'obligation de transmission ;
Le contrôle citoyen ;
L'obligation de communication des actes administratifs, réglementaires ou individuels.

4- Acte administratif : mort

Le retrait des actes administratifs ;
L'abrogation des actes administratifs ;
L'annulation des actes administratifs ;
Les recours administratifs ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Le recours contentieux.

Formateur référent :

Me Zehor DURAND, avocate

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.